

## Rapport de jury Épreuve d'anglais écrit

### I – Statistiques

Epreuve	Nombre de notes	Moyenne	Médiane	Ecart type
Anglais (E)	21	8.381	8	3.343

### II – Rapport

L'Épreuve de langue vivante étrangère (ANGLAIS) a une durée de 2h30 et est affectée du coefficient 2. Cette épreuve est composée de 2 exercices distincts : une version (coefficient 0.5) et une production écrite (coefficient 1.5).

Le texte de version de la session 2024 était extrait d'un article du journal britannique *The Guardian*, daté du 16 mai 2024. Le thème de cet article s'inscrivait dans l'actualité des affaires qui font suite au mouvement *metoo*.

#### Version

Le jury rappelle tout d'abord aux candidats la nécessité de bien traduire la totalité de l'extrait proposé pour la version. Il faut chronométrer le temps alloué à chaque partie de l'épreuve, afin de réussir à traiter l'ensemble de l'épreuve dans le temps imparti.

De manière générale, le caractère journalistique de ce texte nécessitait le recours au passé composé de l'indicatif et non au passé simple de l'indicatif, à réserver à la traduction de passages de récit dans des romans. Le jury a remarqué que plusieurs candidats oubliaient d'accorder les participes passés avec l'auxiliaire *être* ou, au contraire, les accordaient en genre et en nombre avec l'auxiliaire *avoir*, en l'absence de tout COD antéposé. Les verbes pronominaux ont aussi ponctuellement posé problème : dans *je me suis demandé*, le participe ne s'accorde pas, même si c'est une femme qui parle, car *me* signifie à moi : *j'ai demandé à moi*, il n'y a pas antéposition du COD, et donc pas d'accord malgré l'auxiliaire *être* dans la phrase d'origine. Les verbes à traduire dans le deuxième paragraphe exigeaient une bonne maîtrise des accords du participe passé mais aussi de la voix passive : *was sent, was advised, was informed and urged...* La voix passive ne pouvait être conservée pour *was advised*, qui nécessitait le recours au pronom indéfini *on* : *on lui a aussi conseillé d'informer la police néo-zélandaise de cet incident*. Il n'est en effet pas possible de dire en français : ~~elle a été conseillée de...~~ Dans le troisième paragraphe, la structure passive contenue dans la proposition *that has been seen by the Guardian* supportait mal un calque (~~qui ont été vus par The Guardian~~) et il valait mieux passer à la voix active : *que The Guardian a vus*, ou, *que The Guardian a pu lire* ou encore *dont The Guardian a pu prendre connaissance*.

Le jury a valorisé les copies qui connaissaient l'expression de la condition par l'inversion auxiliaire/sujet : dans le 3<sup>ème</sup> paragraphe à traduire, *should we require you to do so* signifie en effet *If we required you to do so*. Du fait de l'inversion, de nombreux candidats ont traduit cette phrase par une question et non par une hypothétique, ce qui n'avait pas de sens dans le contexte donné.

Quelques mots ressemblant au français ont induit les candidats en erreur. Le verbe *advise* (qui signifie *conseiller*) a ainsi parfois été traduit fautivement par *aviser*. Le verbe *report* a, de la même manière, été plusieurs fois confondu avec le verbe *reporter*, mais le jury a aussi eu le plaisir de trouver dans une copie l'expression *notifier cet incident*. L'adjectif *wrong*, dans le premier paragraphe à traduire, a souvent été compris dans le sens de *faux*, qu'il n'avait pas ici. L'adjectif *déplacé*, *inapproprié* convenait mieux dans ce contexte.

Le jury encourage les futurs candidats à lire régulièrement la presse française et anglophone pour comparer et acquérir le vocabulaire et les structures phrastiques propres au style journalistique.

### Production écrite

Les candidats devaient rédiger, en anglais, une réponse à l'une des deux questions suivantes (en 200 mots, +/- 10 %) :

- *Has sport had its #Me Too moment?*

ou

- *How can sexual harassment be stopped in sports?* Les candidats doivent compter le nombre de mots utilisés et indiquer ce nombre en fin de rédaction.

Le jury a apprécié les productions qui définissaient les termes de la question choisie et posaient une problématique dans une petite introduction, avant de livrer une réponse structurée, selon un plan annoncé dès cette introduction. Il est conseillé aux candidats de garder du temps en fin d'épreuve pour bien relire leur production et traquer toutes les erreurs faciles à corriger mais qui font baisser la note finale :

- Absence de -S à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier au temps présent : \**The world of sports regroup*
- *That* utilisé au singulier au lieu du pluriel (*those*) : \**for that two reasons*
- Oubli de la marque du participe passé : \**should be investigate, are consider*

Le jury attire l'attention des futurs candidats sur la nécessité de bien revoir les points de grammaire suivants :

- Le pluriel des noms *man* et *woman* est irrégulier, il ne se forme pas par l'addition d'un -S final : *men, women*.
- La différence entre les verbes *remind* et *remember* est à connaître : *Cela me rappelle mon enfance : it reminds me of my childhood. // Je ne me souviens pas de mon enfance : I can't remember my childhood.*
- L'emploi des auxiliaires modaux a posé cette année de nombreux soucis : ~~*it may could help*~~ (= *it may help* OU BIEN *it could help*) , ~~*can investigated*~~ (= *can investigate*), *can to be stopped* (= *can be stopped*).
- L'ordre des mots dans les questions indirectes n'est pas toujours bien maîtrisé : *On peut se demander comment le harcèlement sexuel peut être arrêté : we can wonder ~~how can sexual harassment be stopped~~. (= we can wonder **how** sexual harassment **can be stopped**).*

Le jury recommande aux futurs candidats de se constituer des fiches de vocabulaire à partir des sujets d'actualité de l'année, ce qui leur permettra d'argumenter avec plus d'aisance.

---